

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 11 janvier 2016, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Richard Tees
Huguette Drouin

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

16-01-01

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier 2016.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4.1 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015**

16-01-02

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2015.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

4.2 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 RELATIVE AU BUDGET**

16-01-03

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015.

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 relative au budget.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

16-01-04

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de décembre 2015, pour la somme de 3 683.77\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant de 66 544.05 \$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 4206 à 4234:

16-01-05

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
4203	MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU	1 142.98	RÉPARTITION FRAIS ÉCOCENTRE
4204	BELL MOBILITÉ	248.35	FRAIS CELLULAIRES
4205	HYDRO-QUÉBEC	563.61	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
	TOTAL PAYÉ EN DÉCEMBRE	1 954.94	
4206	HYDRO-QUÉBEC	1 557.22	ÉLECTRICITÉ BUREAU: 654.70 \$, CASERNE/BIBLIO:352.25\$ CENTRE COMM.: 288.78\$, RUE PRINCIPALE:261.49\$
4207	HYDRO-QUÉBEC	473.78	ÉCLAIRAGE DES RUES
4208	BELL MOBILITÉ	38.11	SERVICE TÉLÉAVERTISSEURS
4209	BELL CANADA	133.60	SERVICE TÉLÉCOPIEUR
4210	ÉLECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	74.31	ESSENCE
4211	MRC DES LAURENTIDES	414.82	FORMATION POMPIER - AUTOPOMPE
4212	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	86.23	OUVERTURE DE DOSSIER
4213	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	10.34	FRAIS DE TRANSPORT DICOM
4214	RENAUD-BRAY	445.42	LIVRES BIBLIO
4215	DUNTON RAINVILLE, AVOCATS	730.69	SERVICES JURIDIQUES
4216	IMPRIMERIE LEONARD	51.74	FORMULAIRES POUR SERVICE INCENDIE
4217	MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU	1 958.39	RÉPARTITION SERVICE ÉCOCENTRE: 1333,15 \$ ET RESSOURCES EN LOISIRS: 625,24 \$
4218	RICHARD TEES	22.50	FRAIS DE DÉPLACEMENT
4219	RAYMOND BRODEUR	1 537.00	REMBOURSEMENT DE TAXES
4220	MARCEL GUILBAULT	144.11	REMBOURSEMENT DE TAXES
4221	LAFLEUR ROBERT ET AL	258.97	REMBOURSEMENT DE TAXES
4222	NANCY BRETON	196.63	REMBOURSEMENT DE TAXES
4223	SERVICE D'ALARME DCS INC	413.91	FRAIS DE SURVEILLANCE 2016
4224	SOCIÉTÉ DES ÉLUS	200.00	ADHÉSION 2016
4225	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	1 021.59	ADHÉSION À LA FQM 2016
4226	ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	790.69	ADHÉSION À L'ADMQ
4227	COMBEQ	373.67	ADHÉSION A LA CORP. DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENTS ET EN ENVIRONNEMENT
4228	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	16 910.90	CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR SUD, 3E VERS
4229	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	335.34	CONTRAT ENTRETIEN BÂTIMENTS, 3E VERS
4230	EXCAVATION DMO INC.	5 173.87	CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR VERDURE, 3E VERS
4231	VILLEMAIRE CENTRE DE POMPES INC	12 254.31	INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT UV AU C.C. (REMB. DE HSJB: 7436.35 + TAXES)
4232	PLOMBERIE ROGER LABONTÉ INC	2 500.75	INSTALLATION DU CONTRÔLE DE L'EAU AU CENTRE COMM.
4233	MARCHÉ SANTÉ 2000 INC.	366.49	PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LE CENTRE COMM.
4234	CORPORATE EXPRESS	40.52	LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS (SVC INCENDIE)
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	3 331.25	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	1 719.27	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ	1 250.66	REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	<u>TOTAL À PAYER</u>	<u>54 817.08</u>	
	SALAIRES VERSÉS	9 772.03	DÉPÔTS DIRECTS

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.3. ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2014

16-01-06

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de décembre 2015.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

5.4 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS DU SYSTÈME INFORMATIQUE**

16-01-07

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications de PG Solution, relatif au système informatique, pour l'année 2016, pour la somme de 6 783.54 \$. Il est également résolu d'en autoriser le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.5 **RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

16-01-08

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement du contrat d'assurances générales pour l'année 2016, pour la somme de 18 032 \$. Il est également résolu d'en autoriser le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.6 **ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

16-01-09

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de livres et de fournitures de bureau pour la bibliothèque, pour la somme de 1000.00 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.7 **DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2016**

16-01-10

ATTENDU la nécessité d'autoriser certaines dépenses dites incompressibles;

ATTENDU que le conseil a adopté le règlement no 233-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité que les dépenses incompressibles suivantes, pour l'année 2016, soient autorisées :

Salaires et cotisations de l'employeur :

Conseil	48 236 \$
Administration, Greffe	139 488 \$
Incendie	29 058 \$
Voirie	44 551 \$
Urbanisme	41 172 \$
Bibliothèque	1 834 \$

Contrats :

Enlèvement de la neige	124 872 \$
Location de volumes et soutien	3 247 \$
Vérification comptable	6 500 \$

Ententes avec autres organismes :

Quote-part à la MRC	70 820 \$
Quote-part à la MRC (collecte des matières résiduelles)	102 604 \$

Service de la police	105 615 \$
Service de premiers répondants	17 000 \$
Entente ch. Desjardins	6 350 \$

Utilités publiques :

Frais de poste	3 750 \$
Électricité	9 600 \$
Éclairage des rues	6 600 \$
Téléphone	6 825 \$
Huile à chauffage	3 100 \$
Immatriculation	3 180 \$
Essence	3 500 \$
Frais de financement	6 026 \$
Dette à long terme	22 505 \$

Il est également résolu

- d'autoriser les paiements suivants :

Salaires des officiers municipaux, contributions de l'employeur en utilisant le service AccèsD Affaires, avantages sociaux, paiements à Bell Canada, à Bell Mobilité, à Hydro-Québec, à la Société canadienne des Postes et remboursement des prêts (capital et intérêts);

- de déléguer au directeur général la gestion des postes 02-130-454 et 02-610-499 en ce qui concerne la formation

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.8 INDEXATION SALARIALE 2016 DES EMPLOYÉS

16-01-11

CONSIDÉRANT que la politique de travail du personnel s'applique relativement à l'indexation annuelle dont le taux est précisé pour un taux minimum de 2% et d'un maximum de 3% ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu :

- D'appliquer pour l'année 2016, un taux d'indexation de 2% aux employés de la municipalité ;
- D'ajuster le salaire de Madame Annie Larocque par un taux d'indexation totalisant 4% ;
- D'incorporer au contrat du directeur général la mention que la politique de travail du personnel s'applique quant au taux d'indexation et défrayer 2% omis pour l'année 2015 correspondant à un montant de 1332.46 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.9 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 315-2016 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE TAXES FONCIÈRES, LA TARIFICATION POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES, POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS, POUR LE SERVICE INCENDIE ET POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN DESJARDINS, ET L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 315-2016 décrétant les taux variés de taxes foncières, la tarification pour l'enlèvement des ordures, pour les premiers répondants, pour le service incendie et pour l'entretien du chemin Desjardins, et l'imposition des taxes pour l'exercice financier 2016.

6. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Denis Courte, conseiller responsable de la voirie, mentionne que le réseau routier se porte très bien depuis le début de l'hiver, également suite aux pluies abondantes du 10 décembre dernier.

Richard Pépin, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique, informe que le comité de la sécurité publique se rencontre à plusieurs reprises afin de mettre à jour le plan de mesures d'urgences et créer un rapport d'événements.

Danielle Woolley, conseillère responsable des loisirs et des communications, mentionne qu'elle arrive d'une formation de deux jours dans le cadre du programme de prévention des aînés. Elle précise son travail à titre de sentinelle qui consiste à dépister, guider et orienter les personnes prises avec la problématique d'abus ainsi que son entourage. Elle peut également jouer un rôle auprès des aînés difficiles à rejoindre et s'assure de créer le lien entre les personnes abusées et les ressources d'aide du territoire. Elle conclut en signalant que le processus est totalement confidentiel.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, trace un bilan du projet culturel «Je pARTicipe 2015». Grâce à ce projet d'envergure, l'œuvre de Benoît Davidson et de Luc Mercure est maintenant exposée à la bibliothèque municipale de Montcalm pour une période de 10 ans, donc devrait avoir des retombées dans le domaine culturel. Le projet «Je pARTicipe 2015» a fait naître, pour plusieurs citoyens de Montcalm, le goût et l'intérêt envers la culture et souhaitons qu'ils s'investissent davantage dans de nouveaux projets culturels. Elle conclut en mentionnant son implication dans la confection de plaques commémoratives et dans l'élaboration de la nouvelle politique de Soutien aux Événements.

Richard Tees, conseiller responsable de l'urbanisme et de l'environnement expose ses observations lors de sa visite en décembre dernier du territoire de coupes forestières du Mont-Buck. Il a pu constater une altération du territoire importante et qui nécessitera un examen lors de la fonte des neiges.

Steven Larose, maire, convie tous à participer à la journée Centraide et son souper Spaghetti le samedi 30 janvier à la station de Ski Mont-blanc. Les profits seront remis à Centraide.

7. INCENDIE

7.1 ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET PRÉVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE

16-01-12

ATTENDU que la municipalité de Montcalm désire se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à la mise en place d'un service de sécurité incendie sur tout le territoire des municipalités d'Amherst, d'Arundel, Huberdeau, Lac-Supérieur, La Conception, La Minerve, Montcalm et Saint-Faustin-Lac-Carré;

ATTENDU que cette entente prévoit la constitution d'une régie intermunicipale;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Montcalm autorise la conclusion de l'entente annexée à la présente, et relative à la mise en place d'un service de sécurité incendie et prévoyant la création de la régie intermunicipale.

QUE le conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale.

QUE le conseil de la municipalité de Montcalm représente le groupe de municipalités auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre de la création de la régie.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8. **CULTURE, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS**

8.1 **POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS**

16-01-13

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter la politique de Soutien aux Événements (version janvier 2016)

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.2 **DEMANDE DE TENUE D'EXERCICES MILITAIRES SUR LE TERRITOIRE DE MONTCALM LE 4 AU 6 MARS 2016 ORGANISÉ PAR LE RÉGIMENT DE MAISONNEUVE DES FORCES ARMÉES CANADIENNES**

16-01-14

CONSIDÉRANT QUE du 4 au 6 mars 2016, le régiment de Maisonneuve désire planifier un exercice militaire sur le territoire de la municipalité de Montcalm;

CONSIDÉRANT QUE pour le bénéfice des citoyens de Montcalm, le régiment de Maisonneuve tiendra au centre communautaire, un kiosque d'informations sur les différentes affectations et manèges militaires;

CONSIDÉRANT QUE le secteur visé se retrouve en milieu forestier montagneux, en bordure du chemin Larose;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'autoriser :

-la tenue d'un exercice militaire du 4 au 6 mars 2016, organisé par le régiment de Maisonneuve, sur le territoire de la municipalité;

-les vols d'hélicoptères au-dessus du territoire ;

-l'utilisation gratuite du centre communautaire et/ou du terrain municipal sis à l'intersection de la route 327/364 ;

-la signature des protocoles à ces effets par le Maire, monsieur Steven Larose ;

Le tout, conditionnellement à ce que les citoyens de Montcalm, spécialement ceux du secteur visé, soient bien informés et que leur sécurité demeure la priorité dudit régiment.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **VARIA**

Aucun nouveau sujet.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

16-01-15

11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 162 (2) du Code municipal.